



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

LA LETTRE BLEUE

du conseil départemental

n° 71 septembre 2015

SOMMAIRE

- Les rendez-vous de la rentrée scolaire p. 2-3
- Paroles d'élue Nathalie Léandri p. 4
- Habitat social : l'engagement du Département p. 5
- Les décisions départementales p. 6-7
- Les travaux en cours p. 8
- La Cité musicale départementale : fin du gros œuvre p. 9
- Les actualités p. 10-11
- Marchés publics p. 12

CHIFFRE DU MOIS

1 million

c'est le nombre de connexions mensuelles au programme Environnement numérique des collèges (ENC). 150 000 utilisateurs sont concernés : parents, élèves, enseignants, ce qui en fait le programme le plus utilisé de France.



L'ENC équipe désormais tous les collèges publics du Département.

L'excellence au service de la réussite des collégiens

Le conseil départemental veille à ce que les quelque 74 000 collégiens inscrits dans les collèges publics et privés du département puissent étudier et pratiquer des activités culturelles et sportives dans les meilleures conditions. Au total, en 2015, nous consacrons 167 millions d'euros aux collèges publics et privés et aux collégiens du département. Dans ce domaine, je le dis sans prétention, nous avons pris depuis longtemps la bonne habitude d'en faire plus que les autres et d'innover... quitte à être ensuite copiés. La spécificité du Département des Hauts-de-Seine passe en effet par le nombre de programmes adaptés pour favoriser la réussite des collégiens. Ces actions, vous les connaissez : il s'agit par exemple du dispositif des « classes créatives », de l'opération « Éteignez vos portables » pour la culture, du « Pass Hauts-de-Seine », d'un montant de 70 euros par collégien, ou encore des trophées sportifs... Le budget affecté aux politiques éducatives est ainsi très largement

supérieur à celui des autres Départements franciliens (1236 € par collégien contre des moyennes allant de 1000 à 482 euros chez nos voisins). Nous pouvons également nous féliciter de l'achèvement du déploiement de l'ENC - l'environnement numérique des collèges - qui, avec ses 150 000 utilisateurs, est déjà le plus utilisé de France ! Ce portail interactif permet d'impliquer tous les acteurs investis autour du collège : élèves, parents, professeurs et personnels administratifs. Vous le voyez, cette proximité que nous avons construite avec les collèges est forte. Après tous les débats que nous avons eus autour de la réforme territoriale, j'ajouterais que c'est même ce qui fait la légitimité, la valeur ajoutée de l'échelon départemental.

Patrick Devedjian
Député et président du conseil départemental des Hauts-de-Seine

L'AGENDA

Judi 17 septembre

Les Entretiens Albert-Kahn, thème de la conférence : « Les villes de demain, quelle place pour l'homme et la nature ? » à Courbevoie

Les 19 et 20 septembre

Les Journées européennes du patrimoine dans les Hauts-de-Seine

Du 21 au 26 septembre

Deuxième édition de « Paris La Défense, changez de point de vue ! » sur le parvis de La Défense

Lundi 21 septembre

Commission permanente à l'hôtel du Département à Nanterre

Lundi 28 septembre

Réunion de rentrée des chefs d'établissement des collèges des Hauts-de-Seine à l'hôtel du Département à Nanterre





Le collège Marcel-Pagnol à Rueil-Malmaison sera livré à la rentrée 2017.

Favoriser la réussite des collégiens

En 2015, le conseil départemental consacre 167 M€ aux collèges publics et privés des Hauts-de-Seine. Nouveaux bâtiments d'enseignement, environnement numérique, appel à projets Ermes, restauration scolaire... sont au programme.

Quatre collèges réhabilités

Cette année, 70 M€ sont investis dans la réalisation de travaux permettant la construction, la reconstruction, la réhabilitation et la rénovation de bâtiments scolaires. Deux restructurations se poursuivent : Paul-Éluard à Châtillon pour une livraison en janvier 2016 et Armande-Béjart à Meudon (anciennement Saint-Exupéry) pour une livraison en avril 2016. Les travaux ont également débuté cet été pour deux autres collèges qui seront opérationnels à la rentrée 2017 : La Fontaine-du-Roy, à Ville-d'Avray, et Marcel-Pagnol, à Rueil-Malmaison. Le Département rend également accessible ses structures aux personnes à mobilité réduite par l'installation de rampes, d'ascenseurs, de blocs sanitaires adaptés, etc. Enfin, le conseil départemental est entrée dans la deuxième phase du contrat de performance énergétique (CPE) afin de réduire au minimum de 20 % la consommation de chaque établissement, de 33 % la consommation globale et de 45 % les émissions de gaz à effets de serre. André-Malraux à Asnières, Paul-Landowski à Boulogne, Pierre-Brossolette à Châtenay-Malabry, Guy-Môquet à Gennevilliers, Jean-Jaurès à Levallois et Édouard-Manet à Villeneuve-la-Garenne expérimentent le CPE, qui, s'il est concluant, pourrait être généralisé et pas seulement aux établissements scolaires.

ENC Hauts-de-Seine, programme le plus utilisé de France

Le déploiement de l'Environnement numérique des collèges (ENC Hauts-de-Seine) vient de s'achever. Le programme concerne 150 000 utilisateurs potentiels (élèves, enseignants, parents, communauté éducative) avec plus d'un million de connexions par mois. Déployé à partir de 2010, l'ENC équipe aujourd'hui quatre-vingt-treize

établissements publics. Il propose un « écosystème numérique » sécurisé avec des équipements innovants : tableaux interactifs, deux ou trois classes nomades (ordinateurs portables ou tablettes) et chariots multimédia (ordinateur, lecteur DVD, vidéoprojecteur) et enfin le portail ENT pour Environnement numérique de travail. Le conseil départemental met également cette année à la disposition des établissements de nouveaux matériels : 8 mallettes de baladodiffusion (avec chacune 35 baladeurs MP4 et un ordinateur) qui viendront s'ajouter aux 20 mallettes déjà distribuées dans les collèges ; 26 imprimantes 3D ; 32 vidéoprojecteurs interactifs ; 17 sacs à dos avec une borne wifi ; 6 tablettes élèves et une tablette professeur, pour les cours d'EPS ; 20 flexcams (ou visualiseurs numériques). Leur attribution se fera dans le cadre de l'appel à projets Ermes.

Ermes : la réussite pour tous les collégiens

Pour gagner en lisibilité, le Département a mis en place l'an dernier un appel à projet unique appelé Ermes (Ensemble pour la réussite et la mobilisation des élèves dans leur scolarité). Il regroupe les demandes des collèges pour tous les dispositifs départementaux : éducatifs, sportifs, culturels et de développement durable. Les projets sont désormais instruits par collège et par le jury Ermes. Ils permettront de mieux prendre en compte les spécificités et le contexte de chaque établissement pour les dispositifs Siel (Soutien aux initiatives éducatives locales), ateliers pédagogiques, études encadrées, plein air collèges, voyages d'études et voyages sportifs. Nouveauté cette année, le conseil départemental met en place un dispositif de soutien aux collèges pour l'organisation de forums des métiers organisés par

98

collèges publics sont gérés par le conseil départemental

61 %

des collégiens des Hauts-de-Seine sont demi-pensionnaires

4 M€

d'investissement ont été consacrés au total à la fin du déploiement de l'ENC en 2015 et 4,5 M€ supplémentaires permettront l'exploitation et la maintenance

les communes, qui s'inscrit dans l'appel à projets Ermes. La participation départementale prendra la forme d'une subvention de fonctionnement. Aujourd'hui, une trentaine de forums locaux est accessible aux collégiens.

Restauration scolaire

Près de trente mille repas sont servis chaque jour dans les cantines des quatre-vingt-dix-huit collèges publics des Hauts-de-Seine. Depuis l'an dernier, cinquante-cinq établissements expérimentent un système d'inscription et de facturation en ligne pour la demi-pension sur restauration-scolaire.hauts-de-seine.net.

Les parents peuvent choisir les jours où leur enfant déjeune à la cantine, le modifier, consulter les menus, vérifier une facture ou payer en ligne. Ce système a vocation à s'étendre à l'ensemble des collèges publics.

Sensibilisation à l'environnement

Le conseil départemental a décidé de sensibiliser les collégiens au développement durable avec le programme Éco-collèges et les Trophées IDEES Junior. Le premier, en partenariat avec l'Éducation nationale, « *met en cohérence un enseignement, le comportement des utilisateurs, la qualité des équipements au service d'une éducation au développement durable* ». Les projets concernent la solidarité, la santé, l'environnement à travers l'eau et les énergies renouvelables, le tri des papiers et sont présentés sous la forme d'une exposition, de la rédaction d'une charte, de la réalisation d'un jardin...

Dix-neuf établissements se sont déjà engagés dans le programme Éco-collèges. Le deuxième, les Trophées IDEES Junior, est ouvert à tous les collèges publics ou privés sous contrat des Hauts-de-Seine. Les projets menés dans le cadre scolaire ou périscolaire doivent intégrer au moins deux des trois piliers du développement durable : économique, social, environnemental. Le jury désigne chaque année au printemps deux lauréats. Le premier reçoit un prix de 3 000 € et le second, de 2 500 €.



Catherine Picard

Parti Socialiste

RENTRÉE SCOLAIRE : CANTINES À AMÉLIORER !

Depuis que le conseil départemental a confié en 2014 la restauration scolaire des collèges à la société Élior, la qualité des repas s'est dégradée et la quantité, sous prétexte d'un objectif louable de lutte contre le gaspillage, s'est réduite. Les élus socialistes demandent un dispositif d'évaluation de ce marché dont le pilotage sera confié à un comité associant des élus départementaux de la majorité et de l'opposition, des élus municipaux membres des CA des collèges, et des utilisateurs. Bonne rentrée à toutes et à tous.



Camille Bedin

Groupe Majorité départementale

RENTRÉE 2015, DES OUTILS POUR POURSUIVRE UNE POLITIQUE ÉDUCATIVE DÉPARTEMENTALE AMBITIEUSE ET DYNAMIQUE

Cette année encore notre volonté est de permettre à chacun de nos collégiens d'affronter cette nouvelle rentrée, qui est toujours un moment fort dans leur vie et dans celle de leur famille, dans les meilleures conditions, notamment au travers du développement des technologies numériques. C'est pour cela que, au-delà des investissements importants réalisés dans nos collèges, nous innovons et adaptions sans cesse nos dispositifs grâce à une étroite collaboration avec l'inspection d'académie. Bonne rentrée à tous.



Denis Larghero

Groupe Majorité départementale (UDI)

L'INNOVATION AU SERVICE DE LA RÉUSSITE

La technologie au service de la réussite, tel sera le thème de la rentrée 2015. Le conseil départemental des Hauts-de-Seine a entrepris, avec la collaboration de l'université de Nanterre, la création du car-table numérique. Après une phase d'expérimentation, cet outil pédagogique composé d'une tablette numérique, d'une imprimante 3D ainsi que d'une mallette de baladodiffusion sera étendu à d'autres collèges. Après l'ENC, le Département poursuit résolument ses actions pour la réussite de nos collégiens. C'est notre façon de contre-carrer les effets pervers de la nouvelle réforme !



Alexandra Fourcade

Majorité départementale, groupe des Indépendants

VIGILANCE FACE À UNE RENTRÉE SCOLAIRE SOUS TENSION

La rentrée doit être abordée avec vigilance face au nouveau train de réformes du gouvernement : enseignement moral et civique dans le cadre d'un « parcours citoyen » et réforme des programmes en 2016. Malgré ces inquiétudes et la réduction des dotations de l'État, le Département maintient ses investissements élevés dans les collèges et les dispositifs d'accompagnement éducatif. La dépense moyenne par collégien est ainsi l'une des plus élevées d'Île-de-France. Ce haut niveau d'accompagnement est un enjeu majeur pour notre territoire.



Pierre Ouzoulias

Groupe Front de Gauche et Citoyens (PCF-GC)

RESTAURATION SCOLAIRE : UNE EXPERTISE EST NÉCESSAIRE

La majorité départementale a fait le choix politique de confier à un délégataire privé la production et l'exploitation des repas destinés à 55 collèges. Le rapport d'activité des services du Département fait état d'une baisse de la qualité des repas et de grandes difficultés d'adaptation des quantités livrées aux effectifs des demi-pensionnaires. Notre groupe demande une évaluation du service rendu ainsi que l'examen des causes de la désaffection de nombre de demi-pensionnaires qui bénéficient des tarifs aidés.

« L'investissement du conseil départemental est très largement supérieur à celui des autres Départements »

Quelles sont les priorités du Département en matière de politique éducative ?

Depuis la rentrée 2014, le Département a mis en place l'appel à projets Ermes (Ensemble pour la réussite et la mobilisation des élèves dans leur scolarité) afin de donner une lisibilité des aides départementales aux élèves et à leur famille, d'encourager l'innovation et l'ouverture au sein des collèges et de faire converger les dispositifs éducatifs avec les autres politiques départementales dans les domaines sportif, culturel et du développement durable. Dans le domaine éducatif, la création d'Ermes a permis de recentrer l'action du Département vers les collégiens qui éprouvent le plus de difficultés.

Le conseil départemental privilégie des actions interdisciplinaires autour d'une pédagogie concrète avec la mise en place de projets notamment dans le cadre du Soutien aux initiatives éducatives locales (Siel) ou la réalisation d'œuvres avec le dispositif des Classes créatives. Des dispositifs spécifiques ont été mis en place permettant une prise en charge plus individualisée des élèves tels que les ateliers pédagogiques, les études encadrées ou le tutorat dans Prémis (Plan pour la réussite à l'école et une meilleure insertion scolaire).

Les médiateurs éducatifs, présents dans soixante-huit collèges, viennent renforcer les dispositifs par leurs interventions auprès des élèves pour gérer les conflits et permettre le dialogue.

Les incertitudes liées à la loi NOTRe ont-elles eu un impact sur l'action du Département pour cette nouvelle année scolaire ?

Le débat sur la loi NOTRe au Parlement n'a eu aucune incidence sur la rentrée 2015. Les parlementaires ont reconnu le rôle fondamental des Départements dans la gestion des collèges.

De nouveaux projets ou dispositifs seront-ils lancés ?

Le conseil départemental met en place à la rentrée scolaire un nouveau dispositif de soutien aux collèges pour l'organisation de forums de proximité des métiers. Cette participation prendra la forme d'une subvention de fonctionnement attribuée sur critères mais également d'un soutien logistique dans la limite de nos compétences (personne ressource et outils de communication). Le Département souhaite également poursuivre la démarche d'innovation initiée avec le programme Environnement numérique des collèges (ENC Hauts-de-Seine) dont tous les collèges publics bénéficient désormais. Cette année, dans le cadre de l'appel à projets Ermes, de nouveaux matériels font leur entrée dans les classes : tablettes numériques, imprimantes 3D, mallettes de baladodiffusion notamment. Ces matériels innovants, en complément des autres volets de l'ENC, créent les conditions de l'évolution des pratiques pédagogiques et contribuent à la modernisation du système éducatif.

L'investissement du conseil départemental des Hauts-de-Seine est-il plus important que celui des collectivités comparables ?

L'investissement du conseil départemental des Hauts-de-Seine, pour la politique éducative, est très largement supérieur à celui des autres Départements franciliens (plus de 1 000 € par collégien dans les Hauts-de-Seine et de 890 € à 360 € pour les autres Départements). En matière de bâtiments, 70 M€ auront été investis en 2015 pour la réhabilitation des collèges.

Le Département mène une politique volontariste en matière d'intégration des élèves handicapés. Comment cela se traduit-il ?

Le Département mène une politique active pour soutenir l'intégration des jeunes handicapés en milieu scolaire ordinaire depuis l'entrée en vigueur de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Les élèves handicapés sont scolarisés soit individuellement dans une classe, soit collectivement dans un dispositif spécialisé, l'Unité localisée d'inclusion scolaire (Ulis). Pour chaque Ulis, le Département aménage une salle de classe avec mobilier et matériel informatique ainsi qu'une salle de soins. L'ensemble des actions éducatives départementales est ouvert aux élèves fréquentant les Ulis.

Le Département mène également une action péri-scolaire pour des enfants et adolescents hospitalisés à l'hôpital de Garches et scolarisés sur place ou au chevet, avec le centre de loisirs de l'EREA de Garches Jacques-Brel, en partenariat avec la Région Île-de-France, l'Éducation nationale, l'Assistance publique/Hôpitaux de Paris et l'Association départementale des pupilles de l'enseignement public (qui gère le centre de loisirs).



Nathalie Léandri
Vice-présidente chargée des affaires
et constructions scolaires



Le Département s'engage pour l'habitat social

L'assemblée départementale a attribué une subvention de dix millions d'euros à Hauts-de-Seine Habitat pour effectuer des travaux nécessaires à l'amélioration de son patrimoine.

Propriétaire et gestionnaire de plus de 33 800 logements abritant près de cent mille personnes, Hauts-de-Seine Habitat est le premier bailleur social du département. « 80 % de ses logements ont été construits avant 1980 et les 3 500 acquis auprès d'Icade n'avaient pas fait l'objet de réels travaux de remise à niveau », explique Georges Siffredi, premier vice-président chargé de la politique de la ville et de l'habitat. Le Département avait déjà attribué, pour la période 2011-2014, une subvention de trente-cinq millions d'euros pour réaliser un programme d'amélioration du patrimoine (parallèlement, deux subventions de 15 et 12,5 M€ avaient été destinées spécifiquement au patrimoine racheté au groupe Icade). Cette première enveloppe de 35 M€ a permis de financer cinquante millions d'euros de travaux. Échelonnés sur quatre ans, ils ont concernés principalement la mise en conformité, la sécurité des personnes et des biens, la modernisation du cadre de vie et l'amélioration thermique. En effet, 38 % des travaux étaient des travaux dits « Grenelle » comme Grenelle de l'environnement et visaient à réaliser des

économies d'énergie et maîtriser les dépenses de chauffage. L'autre axe majeur de ce programme concernait l'accessibilité des logements pour les personnes âgées ou handicapées, et ce quel que soit leur handicap. Pour l'année 2015, le conseil départemental a décidé d'aider Hauts-de-Seine Habitat à hauteur de dix millions d'euros en vue de la réalisation d'un programme de travaux de dix-sept millions d'euros. Les grands axes d'intervention resteront les mêmes. Les nouveaux chantiers proposés sont situés dans seize communes du département et concernent plus de sept mille logements, soit 20 % du patrimoine de l'office. « Outre l'amélioration de la qualité de service, le soutien financier départemental permet à Hauts-de-Seine Habitat de maintenir l'attractivité de son parc tout en préservant des niveaux de loyers très peu élevés et ainsi de répondre à ses obligations sociales », souligne Georges Siffredi. Aujourd'hui, les loyers au sein du patrimoine d'Hauts-de-Seine Habitat se situent en moyenne autour de 3,40 €/m² de surface corrigée.

Loi SRU : un bilan positif

Les objectifs de rattrapage fixés aux communes dont le taux de logements sociaux se situe en dessous de 20 % ont été atteints à hauteur de 186 %.

Le dernier bilan publié par l'État concerne la période 2011-2013. Quatorze communes des Hauts-de-Seine sur trente-six avaient une obligation de rattrapage car elles étaient en dessous du seuil de 20 % de logements sociaux fixé par la loi dite « SRU » relative à la solidarité et au renouvellement urbains. Il s'agissait d'Antony, Asnières, Bois-Colombes, Boulogne-Billancourt, Bourg-la-Reine, Chaville, La Garenne-Colombes, Levallois-Perret, Marnes-la-Coquette, Neuilly, Saint-Cloud, Sceaux, Vaucresson et Ville-d'Avray. Ces quatorze communes avaient trois ans pour réaliser 15 % des logements sociaux manquants, soit 2 218 logements au total. Ce sont finalement 4 124 logements qui ont été produits dans ces villes, ce qui correspond à 186 % de l'objectif fixé par l'État. Le seuil a depuis été porté à 25 % de logements sociaux à atteindre d'ici 2025. Si le taux

SRU global du département se situe à 27,86 %, vingt-deux communes des Hauts-de-Seine sont aujourd'hui en dessous de ce seuil. Entre 2014 et 2016, les objectifs de production ont donc été doublés par rapport à la précédente période triennale. Plus de 7 400 logements devront être réalisés.

Pour favoriser la mixité sociale, le Département entend poursuivre son engagement en aidant prioritairement la réalisation de logements sociaux sur le territoire de ces communes « SRU ». Pour Georges Siffredi, premier vice-président du conseil départemental chargé de la politique de la ville et de l'habitat, « ce soutien financier départemental joue un rôle déterminant au regard du coût élevé du foncier dans le département et dans certains secteurs en particulier ».

RETROUVEZ LE TEXTE DES RAPPORTS SUR WWW.HAUTS-DE-SEINE.FR

SÉANCE PUBLIQUE 26.06.15

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

15.34 Compte rendu d'encaissement d'indemnités d'assurances pour la période allant du 1^{er} octobre 2014 au 31 mars 2015.

15.59 Compte rendu des actions en justice intentées au nom et pour le compte du Département du 1^{er} octobre au 31 décembre 2014 conformément à l'article L.3221-10-1 du Code général des collectivités territoriales.

PATRIMOINE

15.50 Compte rendu sur la conclusion du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans conformément à l'article L.3211-2 du Code général des collectivités territoriales.

15.52 Compte rendu sur la conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans, du 30 septembre 2014 au 31 mars 2015, conformément à l'article L.3211-2 du Code général des collectivités territoriales.

VOIRIE

15.37 Compte rendu sur les offres notifiées aux expropriés et sur les réponses apportées à leurs demandes au nom du Département du 1^{er} mars 2014 au 31 mars 2015 conformément à l'article L.3211-2 § 11 du Code général des collectivités territoriales.

SPORTS

15.39 Budget primitif de l'exercice 2015 du Syndicat Interdépartemental des Départements de Paris et des Hauts-de-Seine pour la gestion des parcs des sports de Puteaux et d'Antony.

COMMANDE PUBLIQUE

15.41 État des travaux réalisés par la Commission consultative des services publics locaux du Département des Hauts-de-Seine pour l'année 2014 conformément à l'article L.1413-1 du Code général des collectivités territoriales.

DÉSIGNATIONS

15.57 Représentation du Département des Hauts-de-Seine au sein de divers organismes.

TRÈS HAUT DÉBIT

15.40 Mesure d'administration de la régie départementale THD Seine.

15.53 Budget primitif du budget annexe de la Régie départementale THD Seine.

AFFAIRES SCOLAIRES

15.58 Création d'un dispositif de soutien aux forums des métiers locaux.

AFFAIRES SOCIALES - SOLIDARITÉS - INSERTION

15.38 Attribution au titre de l'année 2015 des subventions aux associations gestionnaires de Foyers de Jeunes Travailleurs dans le cadre du fonds de soutien créé en 2013 pour la période 2013-2015.

15.55 Conventions fixant les modalités de participation financière des communes et/ou CCAS et des bailleurs sociaux au Fonds de Solidarité pour le Logement au titre de l'année 2015.

15.56 Avenants fixant les montants de la participation financière de GDF-SUEZ et des délégataires d'eau au Fonds de Solidarité pour le Logement au titre de l'année 2015.

PERSONNEL

15.46 Tableau des effectifs budgétaires départementaux pour l'année 2015.

15.35 Tableau des effectifs budgétaires de la Cité de l'Enfance et de l'Adolescence pour l'année 2015.

15.36 Tableau des effectifs budgétaires de la pouponnière Paul-Manchon pour l'année 2015.

15.47 Modification du régime indemnitaire de certains agents départementaux.

FINANCES

15.49 Fixation du coefficient multiplicateur de la taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE) à compter du 1^{er} janvier 2016.

15.60 Renouvellement de la garantie d'emprunt accordée par le Département à la SAEM Val-de-Seine.

15.61 Modernisation des modalités d'instruction des demandes de subventions relevant du guichet unique et évolution de la politique d'attribution des subventions.

COMPTES DE GESTION / COMPTES ADMINISTRATIFS

15.42 Comptes de gestion du Payeur départemental pour l'exercice 2014.

15.48 Compte administratif du budget départemental - Exercice 2014.

15.43 Compte administratif pour l'exercice 2014 du budget annexe de l'assainissement.

15.45 Compte administratif pour l'exercice 2014 des établissements à prix de journée globalisé dotés d'un budget annexe.

BUDGETS SUPPLÉMENTAIRES

15.62 Budget supplémentaire du budget départemental - Exercice 2015.

15.51 Budget supplémentaire 2015 pour le service départemental de l'assainissement.

15.44 Budget supplémentaire 2015 des établissements départementaux à prix de journée globalisé.

15.54 Rapport spécial relatif à l'activité des services du Département - Année 2014.

COMMISSION PERMANENTE 6.07.15

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

15.231 Indemnisation d'un sinistre survenu à Boulogne-Billancourt.

15.252 Indemnisation d'un sinistre survenu au Plessis-Robinson.

15.286 ZAC Seguin Rives de Seine - Transformation de la SAEM « Val de Seine Aménagement » en Société Publique Locale (SPL) avec réduction du capital social.

HABITAT - POLITIQUE DE LA VILLE

15.232 Dispositif de contractualisation - Attributions de subventions de fonctionnement au titre de l'année 2015.

15.250 Commune de Meudon - Conclusion d'un avenant n° 1 au contrat de développement Département-Ville.

15.261 Commune de Vanves - Conclusion d'un avenant n° 2 au contrat de développement Département-Ville et attribution d'une subvention d'investissement pour les travaux d'aménagement des locaux destinés à accueillir l'activité du CMP Erasme.

15.281 Commune de Clamart - Approbation du contrat de développement Département-Ville - Attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement.

15.282 Contrat de développement Département-Ville d'Antony - Volet politique de la ville 2015 - Conclusion d'un avenant n° 1.

15.284 Contrat de développement Département-Ville de Châtenay-Malabry - Volet politique de la ville 2015 - Conclusion d'un avenant n° 2.

15.279 Politique de la ville - Aide départementale en faveur de la programmation de la Commune de Villeneuve-la-Garenne pour l'année 2015.

15.285 Politique de la ville - Aide départementale en faveur de la programmation de la Commune de Gennevilliers pour l'année 2015.

15.262 Approbation de l'avenant n° 6 dit de clôture à la convention de rénovation urbaine des quartiers sud de Villeneuve-la-Garenne.

15.283 Contrat particulier Département - Commune de Colombes pour la rénovation urbaine du quartier des Fossés Jean-Bouvier - Attribution de trois subventions d'investissement.

15.263 Attribution de deux subventions d'investissement à l'ESH France Habitation pour la construction de logements sociaux dans le cadre du projet de rénovation urbaine des quartiers sud de Villeneuve-la-Garenne.

15.289 Aide à Hauts-de-Seine Habitat pour l'amélioration de son patrimoine - Programme 2015.

15.233 Attribution d'une subvention pour l'adaptabilité de logements sociaux aux personnes handicapées - Nanterre.

15.251 Attribution de subventions dans le cadre de la politique départementale d'aide à la création de logements locatifs sociaux - Antony - Bourg-la-Reine.

15.234 Aide à l'adaptation de l'habitat pour les nouveaux bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile - Attribution d'un concours financier.

15.280 Attribution des aides à l'amélioration de l'habitat privé.

FINANCES

15.270 Admission en non-valeur - Exercice 2015.

AFFAIRES SOCIALES - SOLIDARITÉS - INSERTION

15.215 Conventions relatives à l'organisation et au financement d'activités de protection maternelle et infantile - Année 2015.

15.259 Conventions relatives à l'organisation et au financement des centres de planification et d'éducation familiale - Année 2015.

15.237 Soutien à la parentalité - Subventions à des associations - Année 2015.

15.240 Subvention en faveur de l'Association « La Parenthèse » - Année 2015.

15.258 Attribution aux assistants familiaux du Département d'une aide à l'aménagement de leur logement pour l'accueil du premier enfant.

15.276 Subventions aux organismes œuvrant en faveur de l'insertion et de la solidarité - Année 2015.

15.277 Programme de lutte contre les violences faites aux femmes - Année 2015.

PERSONNES HANDICAPÉES

15.264 Actualisation de la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public « Maison Départementale des Personnes Handicapées » Protocole d'accord 2015.

PERSONNES ÂGÉES

15.274 Politique de soutien en faveur des personnes âgées - Financement des Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC) et des coordinations gérontologiques locales - Année 2015.

15.275 Soutien aux associations ou clubs œuvrant en faveur des personnes âgées, handicapées et de leur famille - Année 2015.

CULTURE

15.218 Musée du Domaine départemental de Sceaux : Prêt d'œuvres au Palais des Beaux-Arts de Lille et au Musée de la Toile de Jouy de Jouy-en-Josas.

15.271 Domaine départemental de la Vallée-aux-Loups - Maison de Chateaubriand : Don de Monsieur Jehan Mignot et convention de mise à disposition à titre gracieux du parc pour la soirée inaugurale du Festival Paysages de cinéastes 2015.

15.219 Albert-Kahn, Musée et Jardin départementaux : Approbation d'un contrat type de cession de droits d'auteur à conclure avec les ayants droit des auteurs des Archives de la Planète.

15.220 Conventions de parrainage dans le cadre du web-documentaire « Quel Moyen-Âge pour Chateaubriand ? ».

15.241 Cité musicale de l'île Seguin : Déclassement de volumes et échange de volumes entre le Département et la SAEM Val de Seine Aménagement.

15.257 Direction des Archives départementales : approbation de conventions de partenariat dans le cadre de la valorisation des collections départementales.

TRANSPORTS

15.224 Prolongement du tramway T1 d'Asnières-Gennevilliers-Les Courtilles au tramway T2 à Colombes - Approbation de la convention de groupement de commandes pour la passation du marché de communication entre le Département et la RATP.

15.266 Prolongement du tramway T1 d'Asnières - Gennevilliers-Les Courtilles au tramway T2 à Colombes - Approbation du coût d'objectif, de l'avant-projet de synthèse et de la convention de financement des études projet pour la phase 1 à Asnières-sur-Seine.

15.267 Prolongement du tramway T1 - Autorisation de signer un protocole transactionnel pour la libération d'un local situé 38 avenue de Stalingrad à Colombes.

15.225 Prolongement du tramway T2 de La Défense à Bezons - Autorisation de signer le protocole transactionnel entre le Département et la société COLAS Île-de-France Normandie.

15.242 Prolongement du tramway T2 de La Défense à Bezons - Autorisation de signer un protocole transactionnel avec la copropriété du 39 rue des Fauvelles à Courbevoie.

15.226 Convention relative aux modalités de réalisation et au financement de l'étude des

pôles d'échanges de Châtillon-Montrouge, Fort d'Issy - Vanves - Clamart, Issy RER et Pont de Sèvres.

ANCIENS COMBATTANTS

15.214 Subvention de fonctionnement allouée sur enveloppe (rubrique Anciens combattants).

ENVIRONNEMENT

15.248 Aide départementale pour enfouissement de réseaux d'électricité et de réseaux de communications électroniques (SIGEIF).

15.249 Aide départementale pour enfouissement de réseaux d'électricité et de réseaux de communications électroniques (SIPPEREC).

PATRIMOINE NON SCOLAIRE

15.246 Acquisition des lots de copropriété numéros 155, 11 à 28 et 56 à 59, dans la copropriété située 39 rue Louveau à Châtillon sur la parcelle cadastrée section K numéro 331.

15.253 Acquisition de trois emprises situées rue des Crocheteurs à Antony.

15.247 Vente aux enchères de deux lots de copropriété situés 127 boulevard Gabriel-Péri à Malakoff.

15.287 Occupation par le Département du bâtiment situé 1 bis rue Aristide-Briand à Vanves et remise de l'immeuble à la commune de Vanves.

RELATIONS ET COOPÉRATION INTERNATIONALES

15.288 Aide d'urgence au Népal.

AFFAIRES EUROPÉENNES

15.272 Appel au soutien du Fonds Social Européen national, volet Inclusion (PON-FSE), à des projets du Département.

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

15.278 Prévention de la délinquance et prévention socio-éducative - Année 2015 - Attributions de subventions de fonctionnement.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

15.217 Attribution des prix de la performance PRO-COMS 92 à trois associations de commerçants pour les opérations réalisées en 2014.

AFFAIRES ET CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

15.228 Aide sociale départementale à la demi-pension dans les collèges publics, les collèges publics en cité scolaire à gestion régionale et les collèges privés du Département - Attribution de subventions pour l'année scolaire 2014-2015.

15.243 Conventions de financement de l'effort social du Département dans les collèges publics en cité scolaire à gestion régionale et les collèges privés du Département.

15.245 Subventions exceptionnelles et complémentaires aux collèges publics pour l'année 2015.

15.256 Projets ERMES 2015/2016 : dotations aux collèges (1^{re} session) et modification du règlement triennal pour 2015/16, 2016/17 et 2017/18.

15.255 Conventions de mise à disposition hors temps scolaire des gymnases des collèges au profit

des communes.

15.229 Subventions d'investissement sur critères - Secteur éducation.

15.244 Transport scolaire - Convention de financement avec l'Organisation Professionnelle des Transports d'Île-de-France (OPTILE).

15.254 Partenariat entre l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense et le Département des Hauts-de-Seine - Année 2015.

VOIRIE ET VOIES NAVIGABLES

15.221 Suppression de trois emplacements réservés de voirie à Asnières-sur-Seine (RD 9 et RD 11).

15.235 Suppression d'un emplacement réservé de voirie à Vanves (boulevard du Lycée - rue Antoine-Fratacci à l'angle de l'avenue Victor-Hugo - RD 50).

15.236 Modification d'un emplacement réservé de voirie à Rueil-Malmaison (RD 39 - boulevard Richelieu).

15.269 Suppression de deux emplacements réservés de voirie à Saint-Cloud (RD 180 - rue de la Porte Jaune et RD 180A rue du Camp Canadien / RD 907 angle rue Gounod et boulevard de la République).

15.222 Aménagement de la route départementale 1 - Acquisition d'une emprise de terrain - Quai de Clichy à Clichy-la-Garenne.

15.223 Route Départementale 407 - Acquisition d'une emprise 1 rue de Marnes à Ville-d'Avray.

15.230 Aménagement de la route départementale 407 - Acquisition de six emprises de terrain à Ville-d'Avray.

15.260 Route départementale 11 - Acquisition de terrains et d'un volume au 7-11 bis rue des Bourguignons à Bois-Colombes.

EAU ET ASSAINISSEMENT

15.290 Entre la Société du Grand Paris et le Département pour le financement d'études et travaux spécifiques sur le réseau d'assainissement du Département dans le cadre du projet du réseau de transport du Grand Paris Express.

SPORTS

15.216 Manifestations sportives départementales.

15.239 Conventions de mise à disposition d'installations sportives dans le cadre du dispositif Vancan'Sports Hauts-de-Seine.

15.268 Centre de formation du Racing 92.

ENJEUX MÉTROPOLITAINS

15.238 Association du Département aux procédures d'élaboration des plans locaux d'urbanisme - Commune de Garches.

15.265 Association du Département aux procédures de révision des Plans Locaux d'Urbanisme - Commune d'Issy-les-Moulineaux.

PERSONNEL

15.227 Taux de promotion pour l'avancement au grade de puéricultrice hors classe.

15.273 Prise en charge d'une partie des frais de restauration des apprentis et des stagiaires de l'enseignement accueillis par le Département des Hauts-de-Seine.

**LES DÉLIBÉRATIONS VOTÉES LE 14 SEPTEMBRE SERONT PUBLIÉES
DANS LA LETTRE BLEUE D'OCTOBRE.**

RETROUVEZ LE TEXTE DES RAPPORTS SUR
www.hauts-de-seine.fr/rapports

Les principaux travaux

de septembre sur la voirie et dans les parcs départementaux



RD 920 : réfection de la rue de Fontanay et mise en place d'une piste cyclable.

Antony - Sceaux - Bourg-la-Reine

> Aménagement de la RD 920 avenue de la Division-Leclerc - entre l'avenue Gabriel-Péri et l'avenue du Président-Kennedy. Les travaux ont débuté en juillet 2014 pour une durée prévisionnelle de vingt mois.

> Avenue du Général-Leclerc entre le carrefour de la Duchesse-du-Maine et la place de la Libération : les travaux ont débuté en juillet 2014 pour une durée prévisionnelle de dix-huit mois.

Bourg-la-Reine

Création d'un aménagement cyclable sur la RD 74, rue de Fontenay. Les travaux ont débuté en février pour une durée prévisionnelle de huit mois.

Colombes

Parc départemental Pierre-Lagravère, aménagement des berges de Seine (promenade bleue). Jusqu'à mi-2016.

La Garenne-Colombes

Rénovation de l'éclairage public de la RD 106 avenue du Général-de-Gaulle entre le rond-point de l'Europe et l'avenue du Général-Leclerc. Les travaux ont commencé le 1er juillet pour une durée prévisionnelle de sept mois.

Gennevilliers

Promenade des parcs et jardins de la boucle de la Seine. Travaux d'aménagement du secteur Dequevauvilliers (entre le parc des Chanteraines

et les bords de Seine) ont commencé en juillet. Ouverture prévue en avril 2016.

Issy-les-Moulineaux - Meudon

> RD 7, requalification de la voirie entre la place de la Résistance et la rue Henri-Savignac dans le cadre du projet Vallée Rive Gauche. Les travaux ont débuté en juin 2014 pour une durée de vingt-six mois.

> Aménagement des berges quai du Président-Roosevelt et quai de la Bataille-de-Stalingrad. Jusqu'en juin 2017.

Neuilly-sur-Seine

Restauration du parc départemental de la Folie Saint-James. Jusqu'en avril 2016.

Rueil-Malmaison

Jusqu'au 30 septembre, le Département aménage la branche sud du carrefour entre l'avenue Victor-Hugo (RD 39) et l'avenue de Colmar (RD 991). Pendant les travaux, la circulation est réduite à une file par sens.

Saint-Cloud

Hippodrome de Saint-Cloud : extension de la Promenade verte. Jusqu'en février 2016.

Tous les renseignements sur
www.hauts-de-seine.fr/travaux ou voirie@cg92.fr

La Cité musicale départementale prend forme

Après plus d'un an de chantier, le gros œuvre touche à sa fin sur l'île Seguin.

Depuis les berges, la silhouette du bâtiment, toute en courbes et en béton, commence à se dessiner. Au total, quarante cinq mille mètres cubes de ce matériau seront utilisés pour construire la Cité musicale départementale. D'une longueur de trois cent vingt-quatre mètres, pour une largeur comprise entre vingt et cent vingt mètres, elle occupera pleinement la pointe aval et ses 2,35 hectares.

Il est déjà possible d'emprunter le cheminement que suivront les premiers spectateurs. Deux rangées d'échafaudages matérialisent l'emplacement de la future porte monumentale. Suit le grand foyer qui longera la billetterie, les commerces, les restaurants... Le grand escalier mécanique et les cages d'ascenseurs ont commencé à prendre forme. Mais le plus impressionnant est de pouvoir se retrouver au niveau des gradins face à la scène de la future grande salle, amplifiée et dédiée aux musiques actuelles. « *La cage de scène de trente-six mètres de large sera la plus grande d'Europe, précise Cécile Thevenin, directeur opérationnel de Tempo - Île Seguin. La salle sera modulable et pourra accueillir entre quatre mille et six mille spectateurs. Et il sera possible de changer de spectacle jusqu'à trois fois par jour.* » Si les travaux préparatoires ont commencé en mars 2014, le chantier de la Cité musicale à proprement parler a débuté quatre mois plus tard en juillet. Parmi les étapes indispensables, mais invisibles aujourd'hui, l'installation de huit cents pieux de fondation de trente à quarante mètres de profondeur.

Presque à mi-hauteur

Actuellement, sept grues et cinq cents personnes s'affairent sur la pointe aval. La construction de l'équipement nécessitera, au total, plus d'un million d'heures de main d'œuvre. Aux quarante-cinq

mille mètres cubes de béton, il faut ajouter cinq mille cinq cents tonnes d'acier et trois mille cinq cents de charpente métallique. « *Après un an, nous avons fini en gros œuvre le sous-sol, le rez-de-chaussée et le niveau un. Le niveau deux est presque terminé et l'on s'attaque au niveau trois* », détaille Cécile Thevenin. Sachant que l'équipement comptera six niveaux avec une promenade panoramique culminant à trente-quatre mètres au-dessus de la Seine.

La fin de l'été marquera la fin du gros œuvre. Et cet automne, une autre étape déterminante commencera : la mise en place de la structure de l'auditorium, un des éléments architecturaux forts imaginés par Shigeru Ban et Jean de Gastines, un « nid » posé sur un plan d'eau et reconnaissable à sa coque en bois tressé et sa voile recouverte de panneaux solaires. Contrairement à la grande salle, l'auditorium sera non amplifié, réservé à la musique classique et contemporaine et contiendra mille cent cinquante places, toutes assises.

La partie la plus avancée du chantier se situe à l'extrémité de l'île, là où sera « logée » l'une des deux formations accueillies en résidence : Insula Orchestra. Dans la dizaine de bureaux qu'ils occuperont, les fenêtres ont déjà été posées. Dans leur plus grande salle de répétition, la « salle Tutti », les ouvriers posent les panneaux d'isolation acoustique. La seconde formation, la Maîtrise des Hauts-de-Seine, sera elle installée à l'autre extrémité. Ses différentes salles dont la grande de répétition pouvant rassembler ses cinq cents chanteurs jouxteront le futur parvis. Difficile d'imaginer cette partie de l'équipement pour l'instant. C'est là que se trouvent l'entrée du chantier et les préfabriqués qui servent de bureaux. Mais tout sera différent dans deux ans. La livraison du bâtiment est prévue fin 2016.



La journée du cheval à Jardy

Le 20 septembre se déroule la Journée nationale du cheval au Domaine départemental du Haras de Jardy à Marnes-la-Coquette.

Organisée par le Comité départemental d'équitation, en partenariat avec le conseil départemental, cette journée est l'occasion de découvrir les métiers du cheval, des spectacles équestres, des baptêmes de poney et le concours de saut d'obstacles international (CSI) avec la participation des meilleurs cavaliers français et étrangers. Ce concours se déroule du 18 au 20 septembre et rassemble plus d'une dizaine de nations rivalisant sur trois épreuves par jour. Cette compétition est inscrite au calendrier officiel de la Fédération internationale d'équitation. Gratuit.

www.hauts-de-seine.fr/jardy



Des logements pour étudiants et jeunes travailleurs

Vous êtes étudiant ou jeune travailleur et recherchez un logement social dans les Hauts-de-Seine ? Le conseil départemental peut vous aider !

En effet, le conseil départemental des Hauts-de-Seine finance des programmes de construction de logements sociaux et à ce titre, propose des candidats pour louer certains de ces appartements. Pour déposer une demande de logement social, vous pouvez écrire :

par courrier postal à :

Monsieur Patrick Devedjian
Président du conseil départemental des Hauts-de-Seine
Service Logement - Hôtel du Département
2 à 16 Bd Soufflot - 92015 Nanterre cedex

par courriel à :

pdevedjian@cg92.fr

Votre dossier sera examiné en fonction de la commune où vous étudiez ou travaillez, et vous serez contacté en fonction de la disponibilité des logements.

Hommage à François Kosciusko-Morizet

Il s'est éteint le 3 août à l'âge de 74 ans. François Kosciusko-Morizet fut conseiller général des Hauts-de-Seine de 2006 à 2015, vice-président



du conseil général chargé de l'Urbanisme, de l'Eau et de l'Assainissement de 2008 à 2015, et maire de Sèvres de 1995 à 2014. Il a également été vice-président de Paris Métropole, syndicat dans lequel il s'est considérablement investi. « Le conseil départemental des Hauts-de-Seine aura été marqué par cet homme dont la compétence, la loyauté, les qualités humaines et l'exigence morale étaient reconnues de tous, et dont l'action a fortement contribué au développement de notre département », a souligné Patrick Devedjian.

Le parc des Chanteraines s'agrandit



Le conseil départemental poursuit la promenade des parcs et jardins de la boucle de la Seine par l'aménagement du secteur Dequevauvilliers à Gennevilliers.

Inscrit au Schéma des parcours buissonniers et inséré au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), ce nouveau tronçon de liaison verte dont les travaux ont débuté cet été reliera définitivement le parc des Chanteraines aux bords de Seine d'ici avril 2016. L'originalité de cette promenade est constituée par sa situation le long de la RD 9, séparée par un muret de meulière, ouverte en permanence et non éclairée et par la création d'une allée offrant une juste cohabitation entre cycles et piétons dans un cadre verdoyant. D'une superficie de 6 500 m², cet aménagement comporte des plantations naturelles favorables à la biodiversité. Ce projet s'inscrit plus largement dans la rénovation des abords de la RD 9 qui dessert la zone d'activités et la zone portuaire. La fréquentation automobile et poids lourds y étant importante, la sécurité des piétons sera désormais assurée par cette nouvelle liaison située en contrebas de la voie.

Underground Effect

Vingt-et-une œuvres de street art créées en live par vingt-et-un artistes sur le parvis de La Défense du 21 au 23 septembre.

Avec « Paris La Défense, changez de point de vue », Defacto organise une série d'événements culturels, sportifs et de rendez-vous étonnants pour mieux faire connaître le premier quartier d'affaires européen. Théâtre de multiples animations, La Défense accueille à l'initiative des parkings Paris La Défense pour la première fois « Underground Effect » les 21, 22 et 23 septembre : 21 artistes européens se relayeront pour créer 21 œuvres d'art urbain sur le parvis de La Défense et une fresque monumentale de 500 m² dans le parking Michelet.

Les artistes créeront sur le thème de leur choix et pourront échanger avec le public aux heures les plus passantes, de 12 h à 14 h et de 17 h à 19 h. Ce projet voulu par Defacto, le collectif Saato et Vinci Park s'inscrit dans la pérennité : les vingt-et-une œuvres créées constitueront ensuite une exposition itinérante dans les parkings de Paris La Défense pour une durée de quatre à cinq ans. Le quartier d'affaires, qui accueille chaque année 8,4 millions de touristes, enrichit ainsi une offre culturelle inscrite dans le présent. Depuis 1958, Agam, Calder, Caro, Miró, Moretti, Serra, Takis, Venet ont marqué le lieu de leur empreinte. Soixante-neuf pièces forment déjà le plus grand musée français d'art contemporain à ciel ouvert. Vingt-et-une œuvres d'art urbain s'y ajouteront désormais.

Accès : Métro ligne 1 et RER A station Grande Arche de La Défense.
www.ladefense.fr - www.projetsaato.com



Artiste : Mr Zero

Trouver un(e) assistant(e) maternel(le)

Le Département met à la disposition des familles une carte et des listes localisant les professionnels agréés.

Les informations disponibles concernent le nom, les coordonnées téléphoniques, l'adresse postale et la capacité d'accueil de chaque assistant maternel. Le conseil départemental a pour mission la validation et le contrôle des agréments des assistants maternels et familiaux et la formation obligatoire des assistants maternels. En 2014, le département comptait 43 394 places pour l'accueil des enfants de moins de six ans. 6 413 assistants maternels agréés travaillent dans les Hauts-de-Seine.

9

parcs des Hauts-de-Seine proposent de septembre à juin un programme de santé gratuit sous la conduite d'un éducateur sportif diplômé. L'opération Parcs-Courons se déroule au parc Pierre-Lagravère à Colombes, au parc de l'île Saint-Germain à Issy-les-Moulineaux, au Domaine départemental du Haras de Jardy à Marnes-la-Coquette, au parc André-Malraux à Nanterre, au parc Henri-Sellier au Plessis-Robinson, au Domaine de Sceaux, au parc nautique départemental de l'île de Monsieur à Sèvres, à la promenade Jacques-Baumel à Suresnes/Rueil-Malmaison et au parc des Chanteraines à Villeneuve-la-Garenne/Gennevilliers.

Randonnée sportive avec Bossapas 2015



Le comité départemental du Tourisme et le comité départemental de la randonnée pédestre des Hauts-de-Seine donnent rendez-vous aux sportifs le 19 septembre à Chaville.

La Bossapas 2015 propose deux parcours : 33 km avec 1 100 mètres de dénivelé positif ou 25 km avec 800 mètres de dénivelé pour les moins entraînés. À l'aide d'une carte, d'un descriptif et d'une fiche contrôle (remis au départ), ces deux randonnées font découvrir les forêts de Fausses-Reposes, Meudon et Clamart. Les parcours sont fléchés par les baliseurs et les bénévoles sont présents aux points de contrôle et de sécurité. Rendez-vous le 19 septembre entre 7 h 30 et 8 h 30 (derniers départs) à la gare de Chaville Rive Droite, ligne L depuis la Gare Saint-Lazare ou bus 171 à Pont de Sèvres.

Tarifs : 5 € pour les licenciés FFRandonnée (sur présentation de la licence) et 6 € pour les autres participants (paiement sur place).

Inscription recommandée avant le 17 septembre sur www.rando92.fr
Plus d'infos au 01 41 08 05 21 et 06 80 53 62 91

Mettez vos compétences au service de nos grands projets

Marchés publics

Le Département des Hauts-de-Seine prévoit de lancer en 2016 et en 2017 des marchés liés à la petite enfance (vaccins, mobiliers, jouets et travaux manuels, alimentation), à l'enfance (transport en taxi, séjours de vacances), à l'interprétariat, à des prestations d'étude et de conseil (schéma, évaluation) et à des fournitures (électroménager domestique).

La programmation générale des besoins et le calendrier prévisionnel des prochaines consultations seront présentés lors de la réunion d'information du 8 octobre à 10 h à l'hôtel du Département à Nanterre. Les entreprises pourront échanger avec la Direction de la Commande Publique ainsi que le Pôle Solidarités. InSCRIPTION OBLIGATOIRE SUR www.hauts-de-seine.fr/reunions-fournisseurs jusqu'au 5 octobre 2015 (deux participants maximum par entreprise).

Afin d'être informé régulièrement de nos offres, nous vous recommandons de créer votre compte sur notre plateforme marches-publics.hauts-de-seine.fr et de programmer des alertes selon vos domaines d'activités.

Recrutements

■ Un médecin de secteur

Au sein de la direction PMI - Petite enfance, sous la hiérarchie du cadre responsable de secteur de PMI, vous exercez les missions de PMI conformément à la réglementation et aux orientations du Département. Une partie de votre activité pourra s'exercer auprès des enfants relevant de l'aide sociale à l'enfance.

Profil : vous êtes titulaire du diplôme d'État de docteur en médecine (généraliste, pédiatre ou gynécologue-obstétricien) et inscrit au Conseil de l'Ordre des médecins. Vous disposez de connaissances des missions médico-psycho-sociales, en PMI et notamment en protection de l'enfance. Sens du service public, capacité d'écoute.

Réf : CG.13.342 - Poste basé à Nanterre

■ Un médecin de référent

Au sein du Pôle Solidarités, sous l'autorité de la Directrice de l'Autonomie, vous participez à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique départementale en faveur des personnes âgées (PA) et des personnes handicapées (PH), à domicile ou en établissement.

Profil : vous êtes titulaire du diplôme d'État de docteur en médecine et inscrit au Conseil de l'Ordre des médecins. Vous disposez d'une expérience et d'une formation en gériatrie et gérontologie. Connaissance des dispositifs légaux, aptitude au travail en équipe, qualités relationnelles.

Réf : MR.13.351 - Poste basé à Nanterre

■ Un chargé d'opérations Maîtrise d'ouvrage

Au sein de la Direction de la Voirie, vous conduisez des opérations d'investissement routier programmées par le Département, depuis la conception jusqu'à la réalisation. Vous coordonnez, pilotez et contrôlez les études en amont en lien avec les services internes du Pôle Cadre de Vie et Aménagement Urbain. Vous assurez le suivi financier des opérations ; vous concevez, proposez et suivez le programme des opérations et en proposez des adaptations. Vous suivez la production du MOE interne, vous coordonnez, pilotez et contrôlez la MOE externe.

Profil : vous êtes titulaire du diplôme d'ingénieur en génie civil/bâtiment travaux publics et vous disposez d'une expérience en infrastructures routières en collectivité. Connaissances en techniques d'infrastructure en milieu urbain, en matière foncière et environnementale, des marchés publics. Maîtrise de la gestion de projet et des outils de communication. Capacité de négociation et de concertation, qualités rédactionnelles, rigueur.

Réf : AM.15.256 - Poste basé à Nanterre

Adressez votre candidature et votre curriculum vitae

par courriel : recrut@cg92.fr ou par courrier : Monsieur le Président du conseil départemental - Hôtel du Département - Pôle Ressources Humaines, Modernisation et Logistique Service Emploi-Effectifs 2/16 bd Soufflot - 92015 Nanterre cedex. Indiquez la référence afférente au poste. Vous retrouvez le contenu détaillé de toutes nos offres d'emploi sur www.hauts-de-seine.fr

La Lettre bleue est publiée par la direction de la communication du conseil départemental des Hauts-de-Seine.

Directeur de la publication : Muriel Hoyaux - **Rédaction :** Virginie Rapin, Émilie Vast

Mise en page : Frédéric de Tarlé - **Crédits photos :** CD92 / Service Photo ou DR

Diffusion : Annie Poirier (comdiffusion@cg92.fr)

www.hauts-de-seine.fr

Dépôt légal : Juillet 2008 - ISSN : 1964-9304 - Imprimé sur papier recyclé

Vous souhaitez vous abonner gratuitement à La Lettre bleue, écrivez à Annie Poirier
Courriel : comdiffusion@cg92.fr
Tél. : 01 41 37 10 88

Suivez-nous

